

176133-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Refuse transport services – Transport des déchets ménagers résiduels et des emballages

OJ S 51/2026 13/03/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

R-phost: marches.publics@auray-quiberon.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás áitiúil

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Transport des déchets ménagers résiduels et des emballages

Cur síos: Le présent accord-cadre a pour objet le transport des déchets ménagers résiduels et des emballages. Le titulaire doit réaliser les prestations suivantes : - La mise à disposition de semi-remorques de type « FMA » (90m3) pour les OMR, y compris tracteur, - Le transport des ordures ménagères depuis l'usine d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel vers le ou les exutoires désignés par la Collectivité, - La mise à disposition de bennes (35 m3 minimum), y compris camion, ou de semi-remorques de type « FMA » (90m3), y compris tracteur, pour les emballages, - Le transport des emballages depuis le centre de transfert situé sur le site de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel vers le centre de tri de Lorient agglomération, situé ZI de Lann Sévelin – Kerpont à Caudan. Le titulaire du marché devra intégrer dans sa prestation l'ensemble des dispositifs de traçabilité à chaque étape du processus de transport. Ne sont pas compris dans la prestation : - le chargement des ordures ménagères ou des emballages sur le site de Plouharnel dans les camions ou bennes du titulaire, - Le transport de refus de tri depuis le centre de tri de Lorient agglomération vers les sites de traitement désignés par la collectivité (UVE, ou ISDnd le cas échéant). Le marché n'est pas découpé en tranche. Le marché est considéré, au sens des dispositions des articles R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, comme un accord cadre mono-attributaire s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande auprès du titulaire, au fur et à mesure de l'apparition des besoins. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 28 mois à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconductible une fois pour une période de 12 mois par décision expresse du pouvoir adjudicateur. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. A titre indicatif, les prestations de transport des emballages démarreront à compter du 1er septembre 2026. Les quantités prévisionnelles d'emballages à transporter, portées au détail quantitatif estimatif, document sans valeur contractuelle servant uniquement au jugement des offres, pour la période initiale de 28 mois sont estimées à 13 200 tonnes. Les quantités prévisionnelles de déchets ménagers résiduels à transporter, portées au détail quantitatif estimatif, document sans valeur contractuelle servant uniquement au jugement des offres, pour la période initiale de 28 mois, sont estimées à 14 700 tonnes. Les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 28 mois,

dans les limites suivantes : Montant minimum : Pas de montant minimum, Montant maximum : 700 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur la période de 12 mois, dans les limites suivantes : Montant minimum : Pas de montant minimum, Montant maximum : 480 000 Euros HT.

Aitheantóir an nós imeachta: 2a39e372-f9a5-4247-af8d-ea70eeaa18c9

Aitheantóir inmheánach: AQTA_FORM_2026_002

An cineál nós imeachta: Oscailte

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 90512000 Refuse transport services

Aicmiú breise (cpv): 90500000 Refuse and waste related services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Morbihan (FRH04)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel – 56340) et différents exutoires, soit vers des installations de traitement par valorisation énergétique (UVE) bretonnes pour les déchets ménagers résiduels, soit vers centre de tri des emballages de Lorient Agglomération situé à CAUDAN (56) précisé dans chaque bon de commande.

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Finistère (FRH02)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel – 56340) et différents exutoires, soit vers des installations de traitement par valorisation énergétique (UVE) bretonnes pour les déchets ménagers résiduels, soit vers centre de tri des emballages de Lorient Agglomération situé à CAUDAN (56) précisé dans chaque bon de commande.

2.1.3. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 1 180 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Accord-cadre de services s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande engagé selon la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre des articles L. 2124-2, R.2124-2 1°, L.2125-1 1°, R.2161-2 à R.2161-5, R.2162-2 alinéa 2, R.2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Le contenu des pièces relatives à la candidature dont la production est exigée est précisé à l'article 3.1 du règlement particulier de la consultation. Le contenu des pièces relatives à l'offre dont la production est exigée est précisé à l'article 7.2 du règlement particulier de la consultation. Retrait du dossier de consultation uniquement sur la plateforme de dématérialisation accessible de la manière suivante : Url : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>. Conditions de transmission des offres : le pouvoir adjudicateur impose l'envoi des offres par voie électronique sur la plateforme : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> (CF article 5 du règlement particulier de la consultation). Signature électronique des pièces de l'offre : autorisée (cf. article 5 du règlement de consultation). Les prix sont révisables selon les dispositions précisées au CCAP. Les paiements seront réalisés par virement administratif. Le délai global de paiement des avances, soldes et indemnités est fixé à 30 jours conformément à l'article R2192-10 du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera conclu dans l'unité monétaire suivante : euros. Financement public : Le financement se fera sur les fonds propres de la Communauté de communes (budget annexe déchets). Les candidats pourront se présenter en candidat unique

ou en groupement. Forme imposée pour l'attribution : Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune condition en ce qui concerne la composition des éventuels groupements. Les candidats peuvent présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Transport des déchets ménagers résiduels et des emballages.

Cur síos: Le présent accord-cadre a pour objet le transport des déchets ménagers résiduels et des emballages. Le titulaire doit réaliser les prestations suivantes : - La mise à disposition de semi-remorques de type « FMA » (90m3) pour les OMR, y compris tracteur, - Le transport des ordures ménagères depuis l'usine d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel vers le ou les exutoires désignés par la Collectivité, - La mise à disposition de bennes (35 m3 minimum), y compris camion, ou de semi-remorques de type « FMA » (90m3), y compris tracteur, pour les emballages, - Le transport des emballages depuis le centre de transfert situé sur le site de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel vers le centre de tri de Lorient agglomération, situé ZI de Lann Sévelin – Kerpont à Caudan. Le titulaire du marché devra intégrer dans sa prestation l'ensemble des dispositifs de traçabilité à chaque étape du processus de transport. Ne sont pas compris dans la prestation : - le chargement des ordures ménagères ou des emballages sur le site de Plouharnel dans les camions ou bennes du titulaire, - Le transport de refus de tri depuis le centre de tri de Lorient agglomération vers les sites de traitement désignés par la collectivité (UVE, ou ISDnd le cas échéant). Le marché n'est pas découpé en tranche. Le marché est considéré, au sens des dispositions des articles R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, comme un accord cadre mono-attributaire s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande auprès du titulaire, au fur et à mesure de l'apparition des besoins. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 28 mois à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconductible une fois pour une période de 12 mois par décision expresse du pouvoir adjudicateur. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. A titre indicatif, les prestations de transport des emballages commenceront à compter du 1er septembre 2026. Les quantités prévisionnelles d'emballages à transporter, portées au détail quantitatif estimatif, document sans valeur contractuelle servant uniquement au jugement des offres, pour la période initiale de 28 mois sont estimées à 13 200 tonnes. Les quantités prévisionnelles de déchets ménagers résiduels à transporter, portées au détail quantitatif estimatif, document sans valeur contractuelle servant uniquement au jugement des offres, pour la période initiale de 28 mois, sont estimées à 14 700 tonnes. Les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 28 mois, dans les limites suivantes : Montant minimum : Pas de montant minimum, Montant maximum : 700 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur la période de 12 mois, dans les limites suivantes : Montant minimum : Pas de montant minimum, Montant maximum : 480 000 Euros HT.

Aitheantóir inmheánach: AQTA_FORM_2026_002

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 90512000 Refuse transport services

Aicmiú breise (cpv): 90500000 Refuse and waste related services

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Accord-cadre conclu pour une durée de 28 mois à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconductible une fois pour une période de 12 mois par décision expresse du pouvoir adjudicateur. La décision de reconduction est adressée au titulaire au minimum deux mois avant l'expiration de la période initiale par lettre recommandée avec accusé de réception ou via la plateforme de dématérialisation. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Morbihan (FRH04)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel – 56340) et différents exutoires, soit vers des installations de traitement par valorisation énergétique (UVE) bretonnes pour les déchets ménagers résiduels, soit vers centre de tri des emballages de Lorient Agglomération situé à CAUDAN (56) précisé dans chaque bon de commande.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Finistère (FRH02)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: entre le site de transfert de la Collectivité (Plouharnel – 56340) et différents exutoires, soit vers des installations de traitement par valorisation énergétique (UVE) bretonnes pour les déchets ménagers résiduels, soit vers centre de tri des emballages de Lorient Agglomération situé à CAUDAN (56) précisé dans chaque bon de commande.

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 28 Míonna

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 1

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 1 180 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Chaque candidat aura à produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre) En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du

travail ; cas visés dans le formulaire DC1 édité par la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie et des finances accessible sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ; - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Capacité économique et financière : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation de la capacité économique et financière des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents justificatifs suivants : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur. Niveau(x) spécifique(s) minimal /minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé. Capacité technique et professionnelle : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents suivants : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Niveau(x) spécifique (s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Prix des prestations: 60 points / Valeur technique: 40 points. Les critères détaillés sont disponibles dans les documents de marché.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Cainéal cumarsáide ad hoc:

URL: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Il sera exigé la production d'une garantie à première demande garantissant le remboursement de l'avance en cas de versement de celle-ci. Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 22/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 8 Míonna

Eolas faoi oscailt phoiblí:

Dáta oscailte: 22/04/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Áit: rue du Danemark, 56 400 Auray

Eolas breise: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : représentants du pouvoir adjudicateur.

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 1

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Rennes

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal administratif de Rennes

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Uimhir chlárúcháin: 20004312300013

Seoladh poist: Communauté de communes Espace tertiaire Porte Océane Rue du Danemark

Baile: AURAY CEDEX

Cód poist: 56404

Foroinn tíre (NUTS): Morbihan (FRH04)

Tír: An Fhrainc

R-phost: marches.publics@auray-quiberon.fr

Teil.: 0297291869

Seoladh idirlín: <http://www.auray-quiberon.fr>

Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Próifíl an cheannaitheora: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Rennes

Uimhir chlárúcháin: 17350005900014

Seoladh poist: 3, Contour de la Motte - Hôtel de Bizien, Cs44416

Baile: Rennes Cedex

Cód poist: 35044

Foroinn tíre (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Tír: An Fhrainc

R-phost: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Teil.: 0223212828

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 56badfb1-5b50-4d74-9f64-84f4afb6ccbe - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 11/03/2026 14:17:46 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 176133-2026

Uimhir eagráin IO S: 51/2026

Dáta foilsithe: 13/03/2026

